

DOSSIER

Les aides à la personne (suite)

Actu

Circulation	P. 06
Accueil des nouveaux habitants	P. 08
Repas des Aînés	P. 08

ZOOM



Plus d'informations dans le prochain bulletin

Concert des harmonies

Dans une galaxie lointaine, très lointaine et depuis leur partenariat musical, les harmonies galactiques de Cornimont et de La Bresse sont encore en pleine répétition. Les jeunes Padawans et musiciens Jedi confirmés trouveront-ils la force pour réussir à vous proposer un spectacle cosmique ?

Pour faire face aux vilains Sith détenteurs des dièses et bémols malfaisants, Jean-Noël Auer et Julie Richard sauront-ils ramener la paix mélodieuse ?

Changez de voie lactée et venez les écouter le 26 novembre à 21 h et le 27 novembre à 15 h au centre de Poly-activités de Cornimont.



Marché de Noël à la Maison de Retraite

Comme chaque année, les résidents de la Maison de retraite (EHPAD), accompagnés de bénévoles de l'Association Les Amis de la Clairie, vous invitent au marché de Noël qu'ils organisent samedi 26 novembre à 14 h 30 dans le hall de l'EHPAD, dans une ambiance musicale.

Ils proposeront à la vente de nombreux cadeaux et biscuits de Noël réalisés par les résidents, les bénévoles et les sympathisants (en particulier des membres des Toujours Jeunes), des gaufres liégeoises cuites sur place, des chocolats et des boissons chaudes ou froides. Une exposition photos et une tombola compléteront l'après-midi.

Votre participation contribuera au bien-être de nos Aînés.



EDITORIAL



“ Chers Bressaudes et Bressauds

Au moment où j'écris ces quelques lignes, le projet de Loi « Acte 2 » de la Loi Montagne a été adopté à l'unanimité à l'Assemblée Nationale par tous les députés. Ce texte va être étudié par le Sénat au mois de novembre avant que « l'Acte 2 » de la Loi Montagne ne soit définitivement adopté.

Dans ce texte, l'article 18 met en place une dérogation au transfert à la communauté de communes de la compétence « Promotion du tourisme » pour les communes classées « stations de tourisme » ou en cours de classement. La crainte de la dilution de la notoriété et de l'identité touristique forte de notre station et de notre marque déposée « La Bresse Hautes-Vosges » était bien réelle. Cette dérogation va nous permettre de conserver la compétence « Promotion du tourisme » au niveau communal.

Nous n'avons pas attendu cette exception permise par la loi, car le conseil municipal dans sa séance du 12 septembre dernier a voté à l'unanimité le maintien de l'office de tourisme communal à La Bresse et le lancement de la procédure pour le classement de la commune au statut de « station classée de tourisme ».

Autre bonne nouvelle, les 3 armoires relais NRA ZO qui vont permettre une meilleure couverture numérique sur les zones blanches de notre commune, dans les Vallées de Vologne, du Chajoux ainsi que dans la montée du Col de la Croix des Moinats vont être opérationnelles dans le courant de ce mois de novembre. Nous espérons que ces équipements vont permettre à tous les utilisateurs d'Internet un réel gain de temps et leur garantir un débit égal à celui des autres habitants de notre localité.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin dont le dossier est encore consacré aux services à la personne, services importants appréciés par bon nombre de personnes.

Hubert Arnould, Maire de La Bresse



SOMMAIRE

ZOOM 2^e de Couv.

EDITORIAL P.01

CONSEIL MUNICIPAL P.02-05

ACTUALITÉS P.06-10

DOSSIER P.11-16

Les aides à la personne

TRIBUNE P.17

OTL P.18

MLC P.19

CINÉMA P.19

DANS LE RÉTRO P.20-24

INFOS PRATIQUES P.21

AGENDA 4^e de Couv.

Culture - Sport - Loisirs

LABRESSE INFOS - N°338

BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL
DE LA COMMUNE DE LA BRESSE

Novembre 2016

Directrice de la publication :

Elisabeth BONNOT

Administration, rédaction, publicité :

Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21

Mise en Page : Atelier VOOVOYEZ

Impression : SOCOSPRINT Imprimeurs

Crédit photo : Mairie de La Bresse,
associations diverses et OTL.

Tirage : 2600 exemplaires

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 2016

Compte-rendu intégral consultable en mairie et sur le site internet www.labresse.fr (rubrique ressources utiles)

Divers

Nouvelle conseillère municipale

M. Patrice Prost ayant démissionné de ses fonctions de conseiller municipal, suite à son déménagement dans le Gard, cette démission a eu pour effet immédiat de conférer la qualité de conseillère municipale au suivant de la liste « La Bresse ensemble vers 2020 », à savoir Mme Valérie Perrin-Lachambre, qui a accepté de siéger en remplacement.

Finances

RME - Admissions en non-valeurs

Les services de la Trésorerie de Cornimont ont sollicité l'admission en non-valeur de reliquats de créance sur des exercices antérieurs, les poursuites étant épuisées suite à des procès-verbaux de carence, des dossiers de surendettement ou des liquidations judiciaires en insuffisance d'actif. Ces impayés, datant pour certains de 2011-2012, impactent le budget RME à hauteur de 10 845,07 euros.

RME - Chèques Énergie

Le chèque énergie est destiné aux foyers modestes et a pour but de remplacer les tarifs sociaux de l'énergie. Il peut être utilisé pour régler des factures de chauffage ou financer des travaux de rénovation énergétique.

Les services de la Trésorerie autorisent dorénavant l'encaissement de ces chèques énergie pour le règlement de factures d'électricité à la Régie Municipale d'Électricité.

MLC - Subvention complémentaire

Au travers de la convention d'objectifs autorisée et signée en 2015, la commune a reconnu une mission d'intérêt général à la MLC et décidé, à ce titre, de la soutenir dans la durée. Suite au départ en retraite du Directeur, la MLC a rencontré quelques difficultés financières. Après renonciation de la Présidente à se représenter lors de la dernière Assemblée Générale, la Municipalité a reçu M. Caldera, nouveau Président, qui a exposé la situation. Afin d'aider l'association à surmonter ses problèmes, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé d'attribuer une subvention complémentaire de 19 500 €, au titre de l'exercice 2016.

Mécénat sportif

Mlle Lilou Poirot, étudiante, jeune pilote d'avion, a participé au Hop ! Tour des Jeunes Pilotes du 16 au 31 juillet 2016. Il s'agit d'un Tour de France aérien organisé par la Fédération Française d'Aviation, avec notamment des épreuves de navigation et de maniabilité.

Pour l'aider à prendre en charge les différents frais afférant à cet événement, une aide financière de 350 € lui a été attribuée, sous forme de mécénat et selon les critères de répartition des années passées.

Taxe de séjour en ligne

Déclarer et payer la taxe de séjour, due pour tout hébergement à La Bresse, cela sera désormais possible en ligne.

La dématérialisation de cette taxe de séjour a pour objectif, outre la simplification des démarches pour les loueurs, de rendre plus efficiente la gestion d'une recette essentielle pour le développement touristique de notre commune.

Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF Renouvellement 2016-2019

Le Contrat Enfance Jeunesse est un dispositif qui vise à soutenir les collectivités qui s'engagent à développer une politique enfance jeunesse, destinée à favoriser :

- la mise en place de services d'accueil des jeunes enfants à destination des familles (structures multi accueil, garderies périscolaires, relais assistantes maternelles, Centres de loisirs ...)
- les loisirs collectifs et les vacances des enfants et des adolescents de 6 à 18 ans,

dans le cadre d'un partenariat étroit à mettre en place entre la commune et la Caisse d'Allocation Familiale.

Ce dispositif fixe de manière très précise les actions éligibles au contrat, les règles de co-financement de ces actions (plafonnement des prix de revient, taux de fréquentation, taux d'accompagnement) et s'applique dans le cadre de critères de sélectivité. Ce partenariat a permis de poursuivre différentes actions nécessaires à une offre d'accueil de qualité dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse indispensable sur la commune.

En continuité de ce contrat, la commune et la CAF ont engagé une réflexion en vue de la signature du renouvellement de ce contrat pour la période de 2016 à 2019.

Subvention pour la réfection de la console de l'orgue de l'Église

Dans le cadre de la réserve parlementaire du Sénateur Daniel Gremillet, une subvention de 6833€ a été attribuée pour le remplacement de la console de l'orgue de l'Église.

Une convention est également signée avec la Fondation du Patrimoine, en vue d'obtention de dons éventuels.

Marchés publics

Groupement de commandes

Afin de mutualiser les procédures de marchés de prestations de service, un groupement de commandes a été constitué, entre la Commune, le CCAS, l'OTL de La Bresse et la Commune de Cornimont, pour la maintenance des ascenseurs, élévateurs et portes automatiques et réaliser des économies d'échelle. La Commune de La Bresse sera coordonnateur de ce groupement et à ce titre organisera et assurera la gestion en commun de la procédure de passation du marché, au nom et pour le compte de l'ensemble des adhérents.

Marchés

Objet du Marché	Titulaire	Montant HT (€)	Montant TTC (€)
Fourniture d'un élévateur à nacelle pour la RME	France Elévateurs à Flavigny	162 380,00	195 385,66
Travaux au Groupe Scolaire du Centre			
Lot 1 Chauffage ventilation	Imhoff SA à Gérardmer	151 393,27	181 671,92
Lot 2 Gros œuvre	Étienne TP à Gerbamont	26 052,00	31 262,40
Lot 3 Couverture	Vosges Charpente à Vincey	71 500,00	85 800,00
Lot 4 Menuiserie PVC	Menuiserie Vaxelaire à La Bresse	6 172,00	7 406,40
Avenant n° 1 au marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la toiture et des étanchéités du complexe nautique des Proyes : montant définitif des honoraires sur base APD	Bureau d'Études CD2I		
	Montant avenant :	22 887,10	27 464,52
	Montant marché :	140 698,10	168 837,79
Remplacement canalisation d'eau potable et renforcement réseau pluvial Rue Mougel-Bey	Molinari SAS	98 517,50	118 221,00
Programme voirie 2016 – Gravillonnage bicouche - Chemin des Champis	Valdenaire Frères	13 873,00	16 647,60
Avenant n° 1 Travaux de viabilisation	Groupement TRB / Molinari		
Lotissement les Balcons de la Rigüe : travaux supplémentaires liés à l'extension du réseau d'eau potable sur le secteur du Bambois	Montant avenant :	36 666,00	43 999,20
	Montant marché :	774 203,50	929 044,20
Marché à bons de commande	SARL FBV Énergie bois	64,80 HT/t	
Fourniture de plaquettes de bois déchiqueté 2016/2017	Quantité mini : 480 t		
Groupement de commande Lot 1	Quantité maxi : 720 t		
Travaux d'eau potable Interconnexion du réseau de Grosse-Pierre avec réseau des Huttes	Molinari SAS	169 805	203 766
Programme de voirie 2016 – Mise en œuvre d'enrobés	TRB Trapdid Bigoni	73 090	87 708
Avenant n° 1 au marché de travaux de création d'un réseau BT souterrain au Pont de la Plaine	SARL Valdenaire Frères	7 340,40	8 808,48
	Nouveau montant marché :	46 737,40	56 084,88

Baux - Conventions

Objet du Contrat	Titulaire	Montant HT (€)	Montant TTC (€)
Avenant à la convention d'occupation précaire de la Maison des Associations pour la Ruche d'été (Modification horaires)	Association Familiale	À titre gratuit	/
Convention de missionnement d'un conseiller en prévention pour l'assistance à la rédaction du Document Unique de la commune	Centre de Gestion des Vosges de la FPT	7 631,25 €	
Convention de prestations	SIA La Bresse – Cornimont	Cureuse : 79,39 € (2 chauffeurs), 50,00 € (1 chauffeur), Caméra : 53,89 € (2 agents), 28,90 € (1 agent)	

CONSEIL MUNICIPAL

Urbanisme – Patrimoine

Déclassement emprise domaine public – Cession terrain à Vosgelis

La Commune de La Bresse est propriétaire d'une emprise de terrain aux abords immédiats des bâtiments 4 et 5 Rue des Roches Beuty. La Société Vosgelis envisage une rénovation complète de ses constructions et un aménagement des espaces verts extérieur. (aire de stationnement, circulation, pose étendoir...). Afin de permettre à Vosgelis d'exécuter des travaux sur sa propriété, il est proposé une cession de ce terrain d'une surface de 426 m² (zone UB du PLU) au tarif de 1 € s'agissant de logements sociaux, frais de notaire et géomètre à la charge de Vosgelis.

Cessions, échanges, acquisitions de terrains à :

Cession à M. Claudon, rue des Champions :

- parcelle AR1036, de 92 m², zone UB du PLU, Tarif : 5 € l m² - frais liés à la transaction à la charge du demandeur

Cession à M. Philippe Boulogne, route de la Courbe :

- parcelle AT182, de 72 m² supportant une ancienne grange (cession en l'état), zone Ng du PLU – Tarif : 5 € le m², frais de notaire et géomètre à la charge de M. Boulogne

Échange avec M. François Poirot, chemin de la Rigue :

- Acquisition par la commune des parcelles AP1627 (63 m²) et AP 1625 (9 m²) pour régularisation de voirie
- Acquisition par M. Poirot de la parcelle AP 1629 (114 m²) (chemin d'accès privatif à leur habitation)
- T182, de 72 m² supportant une ancienne grange (cession en l'état), zone Ng du PLU – Tarif : 5 € le m²

Frais de notaire partagés, frais de géomètre à la charge de la commune

Cession à M. Jean-Baptiste Mougel, lot N° 19 - Lotissement « Les Balcons de la Rigue » :

- parcelles AP1619 (179 m²), AP1594 (591 m²) et AP 1589 (431 m²), zone 1AU du PLU – Tarif 36,60 € TTC le m², frais d'acte notarié, frais liés à cette transaction, taxes de raccordement aux réseaux, à la charge de l'acquéreur.

Acquisition par la commune, régularisation d'emprise (partie voirie se situant sur propriété privée), à copropriété La Vanne, Route de Cornimont :

- Parcelle AM1343 (133 m²) – à titre gratuit avec prise en charge des frais par la commune

Projet d'aménagement du Col de Grosse-Pierre

- Échange m/m nécessaire au projet avec la SCI Col de Grosse Pierre, sans soulte :

Acquisition par la Commune de 301 m² (AS744p – AS569 – AS741p) et cession par la Commune de 301 m² – AS 743p

- Cession à la SCI Col de Grosse Pierre des parcelles – AS 704p, AS 570p, AS 743p (partie ancien cheminement), soit 4 320 m², frais à la charge de l'acheteur

- Emprise soumise à bail emphytéotique au profit de la Commune : 2229 m² avec exclusion de l'emprise du garage.

Durée : 18 ans. Convention à titre gratuit. Aménagements d'un espace voirie / espaces stationnement / passage piétonnier et aménagement sur le pourtour du garage actuel et espaces verts, mobilier urbain.

- Acquisition sur la propriété Département des Vosges : 89 m² - acquisition à l'euro symbolique

Prime accession à la propriété : précisions sur les modalités

Précisions quant au délai pour faire la demande de la prime d'accession à la propriété

- Acquisition d'un logement existant pour résidence principale : la demande doit être présentée dans l'année qui suit la date de l'acte d'acquisition.
- Rénovation de local : la demande doit être présentée dans l'année qui suit la date d'acquisition du local en vue d'y faire sa résidence principale ou dans l'année qui suit la date de déclaration fiscale déclarant la résidence principale.
- Permis de construire : la demande doit être présentée au maximum 3 ans après la date de délivrance du Permis de Construire et dans l'année qui suit la Déclaration d'Ouverture du Chantier.

Les autres conditions édictées par le Conseil Municipal du 9 mai 2016 sont inchangées.

Dénomination de voirie : Chemin du Dévau

Suite à l'aménagement d'un ensemble d'habitations au lieu-dit « Prés des Mortes », (antenne près du restaurant La Vénézia, en amont jusqu'à l'abri Cote 750), et au projet d'habitations sur ce site (8 lots), une nouvelle antenne-voirie a été créée et s'appellera désormais « Chemin du Dévau ».

Forêt – État d'assiette des coupes de bois complément exercice 2017

Une coupe supplémentaire est à ajouter à l'état d'assiette 2017 - parcelle 100 : il s'agit de la coupe nécessaire à la remise en état de l'ancienne carrière d'Artimont, pour permettre un talutage de front de taille.

Intercommunalité

Les rapports ci-dessous sont tenus à disposition du public et consultables en Mairie et/ou sur le site internet www.labresse.fr :

- rapport d'activité 2015 de la Communauté de communes de la Haute-Moselotte (CCHMO),
- rapport 2015 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets (CCHMO)
- rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement 2015 – SIA La Bresse-Cornimont

Nouvelle Communauté de Communes :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, s'est prononcé en faveur de la dénomination « Communauté de Communes des Hautes-Vosges » pour la future Communauté de Communes qui sera issue de la fusion des Communautés de Communes de Gérardmer Monts et Vallées, de la Haute-Moselotte et de Terre de Granit- (à l'exception de Saint-Amé). Il s'est également prononcé à l'unanimité en faveur de la répartition des sièges au futur Conseil communautaire selon le principe de droit commun. Le choix de l'implantation du siège de cette future Comcom à Gérardmer a été acté (14 voix pour, 5 abstentions et 8 voix contre)

Divers

Maintien de l'Office de Tourisme Communal de La Bresse

La Loi NOTRe, portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, prévoit dans son article 64 qu'à compter du 1^{er} janvier 2017 la compétence « promotion du tourisme, dont la création d'offices du tourisme » est obligatoirement transférée aux intercommunalités et que les offices de tourisme des communes touristiques et des stations classées de tourisme sont transformés en bureaux d'information de l'Office de tourisme intercommunal.

Les acteurs de la montagne se sont mobilisés de façon collective, notamment au travers de l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne (ANMSM) à laquelle adhère la commune de La Bresse, afin d'obtenir une dérogation élargie qui permettrait aux stations de montagne de conserver, si elles le souhaitent, leurs offices de tourisme communaux.

En effet, la gouvernance et la promotion de l'office du tourisme revêtent un caractère stratégique pour les communes supports de stations de montagne (comme l'est La Bresse) dont la vocation touristique nécessite une organisation locale permettant de valoriser leur territoire dans un contexte de concurrence touristique nationale et internationale exacerbé.

Les conditions de cette dérogation sont contenues dans l'article 18 du projet de loi de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagne, dite acte II de la Loi Montagne, qui prévoit de l'étendre aux stations ayant engagé une démarche de classement (y compris la préparation du classement en catégorie 1 de l'office de tourisme communal), la dénomination en commune touristique attribuée à La Bresse par arrêté préfectoral n° 426/15 du 13 août 2015 en constituant la première étape.

Sur proposition de Monsieur le Maire, il a donc été proposé au Conseil Municipal de faire usage de cette possibilité de dérogation ; le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, a décidé

- de maintenir, au-delà du 1^{er} janvier 2017, l'Office du Tourisme communal de La Bresse, déjà créé, dans l'intérêt touristique, économique et social de la station,
- de développer au travers de l'Office du Tourisme de La Bresse, une coopération avec les instances touristiques mises en œuvre au sein de la future Communauté de Communes des Hautes-Vosges, dans le cadre d'actions concertées conformes à la

solidarité territoriale, comme elle le fait d'ailleurs déjà en étant membre du SIVU Tourisme des Hautes-Vosges.

De plus, en cohérence avec cette décision de maintien de l'Office de tourisme Communal, le Conseil municipal s'est opposé, à l'unanimité, à l'instauration et à la perception de la Taxe de Séjour par la nouvelle Communauté de Communes, sur le territoire de la Commune de La Bresse.

Candidature de la commune de La Bresse au statut de « Station classée de Tourisme »

Après environ 6 ans de procédure engagée en 2003, la Ville de La Bresse a été classée « station de tourisme ». Mais, ce classement cessera toutefois de produire ses effets le 1^{er} janvier 2018.

Afin de figurer au rang des stations classées, la commune a franchi une première étape, puisque la dénomination de « commune touristique » lui a été accordée, pour une durée de 5 ans, par arrêté préfectoral du 13 août 2015.

Des démarches ont été engagées afin de solliciter le passage du niveau de « commune touristique » au deuxième niveau de classement, plus qualitatif, de « station classée de tourisme », correspondant à une commune touristique ayant structuré une offre touristique d'excellence susceptible d'être reconnue et valorisée par ce classement. La durée de cette procédure peut durer 14 mois.

Démolition des LoPoFa

Vogelis ayant engagé les procédures nécessaires et les études d'amiante commencées, les travaux de démolition devraient être réalisés d'ici quelques mois.

Opération Tranquillité Vacances

L'opération qui consiste à surveiller les maisons pendant l'absence des propriétaires, afin de lutter contre les vols et les dégradations a été appréciée par la population. Du 1^{er} juillet au 31 août 2016, c'est 183 tours de surveillance, 78 veilles pour 9 habitations, aucun incident constaté. Ce service gratuit est assuré par les policiers municipaux.

ACTUALITES

Dégradation d'un défibrillateur

Lors du contrôle mensuel début septembre, il a été constaté que le défibrillateur fixé entre la Mairie et la Poste avait été mis hors service volontairement. Du matériel allant de pair avec celui-ci a également été volé. Ce type de comportement est regrettable, sachant que cet appareil est destiné à augmenter les chances de survie d'une personne victime d'un arrêt cardiaque. D'autre part, cet acte de vandalisme peut entraîner un coût important pour le contribuable.

Pour rappel, outre le fait gravissime de mettre en jeu les chances de survie d'autrui, la personne qui se rend coupable de tels actes encourt au minimum 5 ans de prison et 75 000€ d'amende pour une dégradation (15 000€ d'amende pour un simple tag), et au minimum 3 ans de prison et 45 000€ d'amende pour un vol.

Références : art. 322-3, 311-3, 311-4 du code pénal

De nouvelles mesures de circulation

Afin de rendre nos routes plus sûres, la commission « circulation » a décidé de nouvelles règles, mises en place prochainement :

Rampe de l'Hôtel de Ville : elle sera désormais en sens interdit dans le sens de la descente depuis la rue Mougel Bey.

Traverse de Grosse Pierre : Les sens interdits seront retirés, la vitesse sera limitée à 30 km/h dans les deux sens de circulation. La circulation des véhicules de plus de 3,5 tonnes sera interdite en sens montant.

La sortie de Niachamp : Il sera désormais interdit de tourner à gauche vers la Bresse depuis le stop de la sortie de Niachamp. Le Conseil départemental matérialisera une ligne continue dans le virage de la route de Cornimont.

Rue des Jonquilles : La vitesse sera limitée à 30 km/h.

Rue de la Fontaine Saint-Laurent : un panneau informatif « école - attention aux enfants » sera posé.

Le C.C.A.S. de La Bresse

Recrute

Un agent Économat Finances (H/F) pour son EHPAD

par voie de mutation, détachement ou par voie contractuelle dans l'attente du concours
Poste à temps complet - À pourvoir au 1^{er} janvier 2017

Missions principales des postes proposés :

- En charge de la préparation, du suivi et de la gestion des budgets prévisionnels de l'EHPAD et du SSIAD et des Comptes Administratifs, vous serez en lien avec le Directeur pour définir la stratégie globale de la structure ; à ce titre, vous serez force de propositions.
- Vous assurez le « reporting » sur les différentes plateformes informatiques de l'ARS et assurer le lien avec les représentants du Conseil Départemental.
- Vous assurerez, auprès du Directeur, la réalisation, la mise en œuvre et le suivi des opérations financières. Vous apporterez une assistance technique au Directeur dans sa gestion. Par votre expertise vous contribuez au pilotage financier et budgétaire.
- Vous suivrez et contrôlerez l'exécution du budget en recettes et dépenses.
- Vous assurerez le suivi de la situation budgétaire en élaborant des tableaux d'analyse financière appropriés.
- Vous assurerez le suivi des inventaires et des immobilisations de la composante et participez à la mise en œuvre du projet d'établissement en matière de gestion financière et comptable.
- Vous effectuerez l'enregistrement des dépenses d'investissement et l'établissement des amortissements avec opérations de fin d'année.
- Vous assurerez l'établissement des mandats (factures de gestion courante) et des titres de recettes.
- Vous suivrez l'évolution de la réglementation comptable et financière et constituerez une documentation de référence.
- Vous assurerez un lien fonctionnel avec le service RH et le service finances de la Mairie.

Profil recherché :

- **Diplôme de niveau III (bac+2) en comptabilité**
- **Connaissance de la nomenclature M22** et de la procédure budgétaire des EHPAD impérative.
- Expérience sur un poste similaire vivement souhaitée.
- Une connaissance de la réforme tarifaire annoncée (EPRD) serait un plus.
- Capacité d'analyse de dossiers techniques, rigueur, capacité de travail en équipe, qualités relationnelles, esprit méthodique d'analyse et de synthèse.

Statut et rémunération :

- Grade d'adjoint administratif ou rédacteur Territorial
- Régime indemnitaire

Renseignements :

Sur le poste : Patrice Français - Directeur de l'EHPAD - Tél. : 03 29 25 59 25

Sur le plan administratif : Sylviane Remy - Service R.H. - Tél. : 03 29 25 40 21

*Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV)
avant le 10 novembre 2016 à Monsieur le Président du CCAS
12 Place du Champstel - 88250 La Bresse*

Le sport à l'honneur au collège public de la Bresse

En cette année 2016-2017, les projets ne manquent pas sur le site de La Bresse du collège Hubert Curien :

À côté des heures obligatoires d'enseignement et de l'UNSS, un EPI (Enseignement Pratique Interdisciplinaire) est programmé pour toutes les classes de 5^e et rassemble 4 disciplines : Éducation Physique et Sportive, Sciences de la Vie et de la Terre, Sciences physiques et Mathématiques autour du thème : « Corps, santé, bien-être et sécurité ».

Dans le même registre interdisciplinaire, la sortie «EPSVT» pour les 6^e au col de Menufosse en début d'année a allié découverte géologique et initiation à la course d'orientation avant la semaine Environnement prévue en juin. Ceci fait d'ailleurs partie intégrante du projet « Label environnemental » du collège.

La Section Sportive Ski se porte bien et les 25 élèves inscrits ont débuté leur entraînement (ski alpin, ski nordique, saut, combiné, biathlon).

Le projet d'ouverture, pour la rentrée 2017, d'une 2^e section sportive « Montagne » axée sur les sports de pleine nature, avance à grands pas.

Le cross organisé au plan d'eau à Saulxures-sur-Moselotte a regroupé tous les élèves des deux sites (Cornimont et La Bresse) ainsi que toutes les classes de CM2 des écoles publiques de rattachement de l'établissement.



Activités périscolaires à l'école du centre

Les NAP (nouvelles activités périscolaires) se déroulent le lundi et le vendredi de 15 h 10 à 16 h 30. Différentes activités sont proposées aux enfants par l'équipe d'animation, ils ont le choix de s'inscrire où ils le désirent. Chaque mois, une activité vous est présentée. Ce mois-ci, les jeux collectifs : ils servent à développer l'esprit d'équipe des enfants. L'animatrice profite d'une météo favorable pour organiser l'activité dans la cour. Par exemple, le jeu du bérêt, intemporel, a traversé les générations et fait encore le bonheur des enfants. D'autres jeux comme la balle au camp, la thèque ou le molkky leur seront proposés au cours d'autres séances.

TAXI DENIS
TÉL : 06 76 47 33 95 / 03 29 25 40 28
4 véhicules climatisés de 4 à 8 passagers
Toutes distances 7/7j - Transport de personnes
Malades assis - Conventionné CPRM et autres caisses.
colis. Messagerie. Aéroports (Mini bus)
40 Route du Droit - LA BRESSE

L'auberge « Le Montagnard » vous propose,
les dimanches 13, 20 et 27 novembre dès 12h,
des thés dansants
avec un accordéoniste



Réservation au 06 81 84 89 30

ACTUALITES

Nouveau chez les commerçants

Audrey Coiffure à domicile

Après 21 ans d'expérience en salon, « Audrey, coiffure à domicile » est à votre disposition, depuis le 3 octobre, sur rendez-vous.

Tél. : 07 69 03 44 12



La Pizz...

Ouvert depuis le 14 septembre, La Pizz... vous propose des pizzas sur place ou à emporter, ainsi que différentes salades dont une spécialité de munster frit.



Horaires d'ouverture 7/7 : 10 h - 14 h et 17 h - 21 h

24 Grande rue à La Bresse

Tél. : 09 84 02 70 04

L'auberge « La Cheminée »



L'auberge « La Cheminée » change de propriétaire et Philippe Didier laisse la place à Nicolas Fournier. Une cuisine traditionnelle à base de produits frais locaux, des spécialités autour du fromage, des flammeküeches... raviront vos papilles.

En période hivernale, l'auberge est fermée le lundi et mercredi soir et le mardi toute la journée.

Tél. : 03 29 25 43 86

76 Route de Vologne - 88250 LA BRESSE

www.auberge-la-cheminée.fr

Facebook : restaurant la cheminée

Accueil des nouveaux habitants

Vendredi 18 novembre, la municipalité de La Bresse organise une réception d'accueil pour les nouveaux habitants (arrivés depuis juin 2015) en mairie. Elle permettra de leur faire découvrir la commune et ses richesses.

Pour recevoir une invitation à ce rendez-vous, n'hésitez pas à vous inscrire en Mairie ou à envoyer vos coordonnées par mail : info@labresse.fr

Repas des Aînés

Le repas annuel pour les personnes âgées de 70 ans et plus aura lieu jeudi 24 novembre à la Halle des Congrès.

Les personnes qui n'auraient pas reçu d'invitation sont bien entendu conviées à ce repas et sont invitées à se faire connaître en mairie au service des affaires sociales.

Inscriptions : une urne est à votre disposition dans le hall de la mairie pour déposer les coupons-réponses.

Info juridique, avec Mairie Infos Services

Pour toute question sur vos droits, vous pouvez appeler Mairie Infos Services au 03 29 25 77 87, avec le code MIS06.

À titre d'exemple, voici une question à laquelle ce service a répondu :

« J'effectue un stage en entreprise, suis-je rémunéré ? »

Réponse : Le stagiaire n'étant pas un salarié, il ne perçoit pas une rémunération mais une gratification de stage. Elle est obligatoire pour les stages de plus de 2 mois consécutifs ou non, et ce, dès le premier jour de stage. Elle est facultative pour les autres stages. Elle doit apparaître dans la convention de stage qui est signée entre l'établissement d'enseignement, l'entreprise d'accueil et le stagiaire.

La durée de deux mois, correspond à 44 jours ou 308 heures de présence effective.

Si le stage dure au minimum 309 heures, vous devez donc recevoir une gratification minimale de 3,60€ par heure de présence effective. Elle peut être versée au réel chaque mois ou lissée sur la durée du stage.

Exception : pour les stages des élèves du second degré de l'enseignement agricole, la durée minimum entraînant le versement de la gratification est de 3 mois soit à partir de la 463^e heure.

À noter : si vous utilisez les transports en commun pour vous rendre dans l'entreprise d'accueil, la moitié de votre titre d'abonnement vous sera remboursé. Si les salariés bénéficient des titres restaurant, vous y avez droit aussi.

Références juridiques : Art. L 124-6, L 124-13 et D 124-6 du code de l'éducation, décret 2014-1420 du 27 novembre 2014

Maison de La Bresse

Table ronde : Le visage ou l'illusion du vrai

Vous avez été nombreux à apprécier les précédentes tables rondes ! Une nouvelle table ronde est proposée dimanche 13 novembre à 16h, à la Maison de La Bresse.

Au dernier jour de l'exposition Vis à Vis de Nunco, notre artiste de l'automne sera entourée de Magali Bauer, portraitiste de France et d'Annie Tremsal, peintre, plasticienne et coach d'artiste. Ensemble, elles évoqueront l'art difficile de représenter le visage, en peinture, photographie ou sculpture. Elles discuteront de ce qui se joue derrière la création artistique d'un visage. Des échanges prometteurs où le public aura encore une fois toute sa place.

Entrée libre.



Exposition Vis à Vis, Nunco



L'exposition Vis à Vis est encore ouverte jusqu'au 13 novembre, tous les jours (y compris le 1^{er} et le 11 novembre) de 15h à 18h et le week-end de 10h30 à 12h30 et de 15h à 18h. Les œuvres de l'artiste spinalienne font l'admiration de tous, y compris des enfants venus nombreux depuis l'ouverture de l'exposition : 10 classes des 3 écoles primaires de La Bresse en ont notamment profité.

Exposition Jackdal, photographies

À partir du 18 novembre, c'est le photographe vosgien Jackdal qui occupera la Maison de La Bresse : ses photographies de rue au cadrage impeccable captent l'insolite, l'inattendu, l'humour présent partout à qui sait ouvrir les yeux... Les titres des photographies apportent une légende qui vous donne envie de vous y arrêter davantage.

L'exposition sera visible jusqu'au 15 janvier.



▲ Ascension sociale



▲ Ancre de Chine



▲ Bon pied bon œil

Programme complet à venir, disponible sur www.maisondelabresse.fr

La P'tite Brasserie
03-29-25-43-29
Fermeture le mardi soir, mercredi et samedi midi

Nouvelle carte

 la p'tite brasserie la bresse

Place du Champtel 5 rue de l'église
info@bresse-hoteldelaposte.com 88250 LA BRESSE

 **ALESSIO MENUISERIE**

MENUISERIE TRADITIONNELLE,
ÉBÉNISTERIE & AGENCEMENT

21 Chemin des écorces
88250 La Bresse

03.29.22.37.28
alessio.menuiserie@orange.fr

ACTUALITES

École maternelle la Tourterelle : rentrée des enfants de deux ans

Pour rappel, les enfants ayant eu deux ans cette année (donc nés jusqu'au 31 décembre 2014) peuvent effectuer leur rentrée jusqu'au 31 janvier 2017.

Nouveau stade de biathlon

Après plusieurs années d'études puis de travaux, le nouveau stade de biathlon et la nouvelle piste de ski-roue sont opérationnels. Une course inaugurale a eu lieu le 18 septembre.



Le site labresse.fr vous accompagne

Le nouveau site de la commune, labresse.fr, est opérationnel depuis plus d'un an, et beaucoup d'entre vous en ont fait un de leurs favoris.

En effet, chaque jour, entre 45 et 180 visiteurs viennent y chercher des informations. Parmi les plus prisées, celles concernant l'urbanisme (page la plus visitée), les offres d'emploi, les associations ou l'actualité.

De nombreux documents sont disponibles en téléchargement, et vous y retournez régulièrement : les menus de la cantine, par exemple, sont téléchargés en moyenne 200 fois par semaine, les comptes-rendus de conseils municipaux sont consultés plus de 800 fois chacun. La palme revient aux bulletins La Bresse Infos (jusqu'à 1650 téléchargements par numéro), suivi des tarifs de la cantine ou de la garderie (près de 1000 téléchargements chacun).

De nombreuses démarches peuvent également être faites en ligne : demander des actes d'état civil, s'inscrire sur les listes électorales, inscrire son enfant à la cantine ou au périscolaire, réserver une salle pour un événement familial, postuler à une offre d'emploi...



Le Foyer de Ski Nordique

Le Foyer de Ski Nordique de La Bresse reprend du service le samedi 5 novembre au Chalet Gervais Poirot. Les entraînements pour les enfants nés entre 2005 et 2008 auront lieu les samedis après-midi d'octobre à novembre puis les mercredis et samedis après-midi de décembre à mars.

Contacts :

Roland Mengin, Tél. : 03 29 25 60 79,

Claude Mougel, Tél. : 03 29 25 69 16,

Denis Vaxelaire, Tél. : 03 29 25 68 65.



Boutique Atelier

Illico Perso

COMMUNICATION VISUELLE
MARQUAGE TEXTILES ET OBJETS
BOUTIQUE CADEAUX
DECO

illicoperso@free.fr www.illico-perso.fr
9 rue de l'église - 88 LA BRESSE - 09 80 66 44 22

Boucherie ~ Charcuterie

TRAITEUR CHEZ FRED



LA BRESSE
03.29.25.41.19
www.boucherie-traiteur-bierren.com
Boucherie Traiteur " Chez Fred "

Les aides à la personne (suite)



“ Le mois dernier, nous vous présentions plusieurs acteurs bressauds de l'aide à la personne : CCAS, ADMR, Secours Catholique. Ce mois-ci, nous continuons notre tour d'horizon avec d'autres structures, communale comme le SSIAD, ou associatives : Resto du cœur, Croix Rouge, Conférence Saint-Vincent-de-Paul, Association Familiale.

Toutes ces structures travaillent main dans la main pour aider les plus défavorisés ou vulnérables, tout en mettant un point d'honneur à faire preuve de discrétion. Le CCAS et les assistantes sociales du département sont souvent les premiers coordinateurs des aides, mais chaque structure a à cœur de conseiller au mieux chaque personne qui vient y chercher de l'aide : nulle concurrence entre elles, tout est fait dans un même état d'esprit, pour traiter chaque demandeur comme un frère d'humanité.

Mais toutes les associations ont le même besoin : des bénévoles pour les épauler... pourquoi pas vous ? ”

LE DOSSIER

L'Association Familiale : l'aide à la famille

À l'origine, cette association avait surtout vocation à aider les familles nombreuses et épauler les mères. C'est le Docteur Lapierre qui, le premier, a constitué un groupe représentant les familles nombreuses. Mais victime du nazisme, il mourut en 1945. Son action a trouvé un prolongement en 1950, grâce à Eugène Lemaire, qui crée l'Association Familiale, avec pour mission essentielle de redonner aux familles le nécessaire pour vivre et se loger, dans un contexte difficile de reconstruction de La Bresse.

L'association travaille dans le contexte plus global de l'UDAF (Union Départemental des Associations Familiales) et même de l'UNAF (Union Nationale), interlocuteur privilégié du Gouvernement.

Aujourd'hui encore, le but de l'association est de défendre les intérêts matériels et moraux des familles. Cela se traduit par des actions qui facilitent la vie des familles et leur permet de faire des économies. Concrètement, l'association offre un chèque de 15€ pour toute naissance dans une famille bressaude, et participe à la fête des mères organisée par la municipalité en offrant un petit cadeau.

Pour les enfants, la Ruche permet un accueil de loisirs au mois de juillet dès 3 ans.

Chaque année sont organisées deux bourses d'échange : en avril une bourse au vélo et en octobre une bourse aux skis. Les adhérents peuvent ainsi vendre et acheter des équipements pour leurs enfants à moindre coût.

L'association prête également, pour une somme très modique, du matériel dont l'achat serait onéreux pour une utilisation ponctuelle : taille-haie, bétonnière, nettoyeur haute pression, remorque, échafaudage, tables et bancs, verres...

D'autres aides sont proposées, dont bénéficient une centaine d'adhérents : un groupement d'achat pour le fuel et depuis l'année dernière pour les pellets et une mutuelle santé à prix négocié.

Et si un coup dur survient dans une famille, l'Association Familiale répond en apportant de l'aide pour répondre fidèlement à son but. Elle

peut orienter les demandeurs vers les structures les plus adaptées, et le cas échéant, se met en lien avec l'UDAF pour consulter la juriste départementale, notamment pour des questions sur le logement, le surendettement (l'UDAF siège aux commissions de surendettement).

Enfin, l'Économie Sociale et Familiale : historiquement, ce groupe servait à apprendre aux mamans à se débrouiller dans le contexte du baby-boom d'après-guerre. Aujourd'hui, ce groupe est essentiellement constitué de retraités, puisque la plupart des mamans ont un emploi. Vingt à trente personnes se réunissent tous les lundis après-midi pour des ateliers couture, confection d'objets, cartonnage, cuisine... Les objets sont ensuite vendus sur des marchés de Noël au profit de l'association.

Contact : www.af-labresse.fr



Les Restos du Cœur : l'aide contre la faim

«Aujourd'hui, on n'a plus le droit ni d'avoir faim ni d'avoir froid». Qui ne connaît pas la chanson composée pour les Restos du Cœur ?

Plus de 30 ans plus tard, et bien loin de Paris, l'appel de Coluche continue d'être entendu, car malheureusement, les besoins existent aussi à La Bresse. Et la section locale des Restos du Cœur aide chaque semaine une cinquantaine de familles (soit plus de 100 personnes) surtout pendant l'hiver.

L'équipe locale des Restos du Cœur est constituée de 22 bénévoles et rayonne sur La Bresse, Cornimont et Ventron et les trois communes la soutiennent (locaux et charges afférentes, internet...).

Si leur but est avant tout de distribuer des repas, les bénévoles considèrent avant tout que leur mission est d'accueillir des personnes. C'est pourquoi en arrivant dans les locaux des Restos du Cœur, les demandeurs sont d'abord accueillis par deux bénévoles avec boissons chaudes et petits gâteaux.

Lors d'une première demande, après ce moment d'accueil, la personne est reçue par deux responsables pour évaluer sa situation. Souvent les demandeurs sont orientés vers les Restos du Cœur par l'assistante sociale ou un autre acteur de l'aide à la personne. Un dossier est monté, qui permet de s'assurer d'une part que l'aide la plus adéquate possible sera apportée et d'autre part que le demandeur bénéficie bien d'autres aides auxquelles il a droit (CMU par exemple). Puis il reçoit une carte qui lui donne accès à un certain nombre de repas hebdomadaires, en fonction de la composition de sa famille.

Les Restos du Cœur aident également les bénéficiaires à frapper aux bonnes portes : ils les orientent vers les structures adéquates pour les besoins administratifs (Maison des Services au Public), pour des besoins de micro-crédit, de plan de surendettement, des besoins en vêtements (Croix Rouge), des problèmes d'électricité (tarif première nécessité) ou de déplacement (carte Métrolor +). Une infirmière faisant partie de l'équipe de bénévoles, apporte, elle aussi, de précieux conseils.

Pas de gâchis !

Si des personnes prévues ne sont pas venues, les surplus ne sont pas jetés, mais distribués aux derniers bénéficiaires !

l'inscription des bénéficiaires, à l'hygiène et la sécurité, etc., avec sur certaines fonctions une mise à niveau tous les ans.

Au total, le bénévolat représente, pour la section de La Bresse, plus de 3 000 heures par an (soit l'équivalent de près de 2 postes à temps plein).

Important : pour la campagne d'hiver 2016-2017, les inscriptions se font dans le local des Restos du Cœur (CCS) les 14 et 15 novembre, de 9h à 12h et de 14h à 16h.

Les distributions commencent mardi 22 novembre, et se font tous les mardis de 9h à 12h, et tous les vendredis de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Être bénévole, un engagement :

Les équipes de distribution sont toujours composées de 5 personnes. Il faut également compter sur 4 bénévoles qui se relaient pour chercher l'approvisionnement à Épinal, avec des véhicules prêtés par les mairies.

Les bénévoles sont tous formés, en fonction de leur mission : formation à l'accueil, à

D'où proviennent les denrées des Restos du Cœur ?

L'essentiel provient des associations nationale et départementale, qui redistribuent les dons qu'elles ont reçus : du lait offert par des grandes entreprises, des grands magasins du département, de gros agriculteurs du secteur.

Une partie provient des opérations « chariot » : des collectes aux entrées des magasins effectuées deux fois par an (novembre et mars)

Enfin, la « ramasse » dans les magasins assure un complément à utiliser le jour même. Les bénévoles passent au Super U et dans 3 boulangeries et y récupèrent des fruits et légumes frais, œufs, viennoiseries et autres produits (surplus de chocolats de Pâques...).

En revanche, les denrées ne proviennent pas de la banque alimentaire, et aucun produit « périmé » n'est distribué.

LE DOSSIER

La Croix Rouge : l'aide pour l'habillement

Si tout le monde connaît l'implication de la Croix Rouge dans les grands combats humanitaires (guerres, catastrophes naturelles...), cette association s'implique aussi localement pour aider les plus démunis.

Ses 7 valeurs fondamentales guident toute son action : humanité, impartialité, neutralité, indépendance, volontariat, unité et universalité. L'équipe de la Moselotte travaille sur Vagny, Saulxures, La Bresse, et tous les villages environnants. Sur La Bresse, une dizaine de bénévoles s'occupent principalement du vestiaire.

Le saviez-vous ?

Parfois, des commerçants locaux déstockent en faisant des dons à la Croix Rouge : les bénéficiaires peuvent donc avoir l'agréable surprise de découvrir des habits neufs !

Pour plus de lisibilité, leurs horaires sont les mêmes que ceux des Restos du Cœur : les personnes qui ont des vêtements propres et en bon état peuvent donc les déposer au local (situé au CCS). Les bénévoles trient pour ne garder que ce qui est impeccable. Le reste est collecté par la section départementale pour être recyclé. Si besoin, les vêtements sont repassés, puis présentés sur les rayonnages ou les penderies.

Les demandeurs peuvent venir dans ces horaires, et moyennant une participation de 1 € par passage, ils peuvent choisir ce dont ils ont besoin, à leur taille et à leur goût : vêtements, chaussures, linge de maison, couverture...

Certes, il y a parfois des abus, mais cela n'entame pas l'enthousiasme et la bonne volonté des bénévoles dans leur esprit de solidarité envers les plus démunis.

En complément du vestiaire, la Croix Rouge peut aussi aider par le biais de tickets services valables en supermarchés sur des produits alimentaires ou d'hygiène. Elle peut également accorder des aides aux séjours de vacances pour les enfants, et même faire des distributions alimentaires (à Saulxures, puisqu'à La Bresse les Restos du Cœur sont juste à côté).

Ce sont aussi les bénévoles de la Croix Rouge qui organisent le don du sang à La Bresse : affiche, plannings, logistique (sandwiches...), contact des donneurs habituels... Quand l'Établissement Français du Sang arrive, tout est prêt !

D'où viennent les ressources de la Croix Rouge ?

Les dons sont principalement en nature : les vêtements pour le vestiaire. Lors de la quête nationale, fin mai, chaque équipe locale garde ce qu'elle a récolté. À La Bresse, les bénévoles tendent leurs tirelires devant les boulangeries, sur la place du Champstel ou au Super U, et constatent avec plaisir que les habitants sont généreux !



La Conférence Saint-Vincent-de-Paul : les visites comme priorité

Les bénévoles de la Conférence Saint-Vincent-de-Paul cherchent à aider les gens à aller mieux. Pour cela, ils rendent visite aux personnes dans le besoin : par leur présence, leur écoute, leur suivi sur la durée, parfois leurs conseils, ils assurent une aide morale aux personnes notamment en proie à la solitude, et si besoin un coup de pouce financier ou un dépannage momentané. Comme pour les autres structures, c'est souvent le CCAS ou l'assistante sociale qui oriente les personnes vers Saint-Vincent-de-Paul.

En plus, dans la période de Noël, les bénévoles visitent les résidents des maisons de retraite de La Bresse et Cornimont ainsi que les résidents bressauds de celle de Saulxures.

Leur action s'inscrit dans le prolongement concret de leur foi catholique, puisque l'association est liée à la paroisse. Pour autant, aucune discrimination n'est faite et nul besoin d'être croyant pour recevoir leur aide.



Le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

Le SSIAD a pour principale mission d'aider les personnes dépendantes à rester à domicile. Par l'intervention à domicile d'aides-soignantes et d'infirmières libérales, l'infirmière coordinatrice propose un service très souple permettant au bénéficiaire de vivre chez lui dans les meilleures conditions.

C'est le médecin traitant qui fait une demande d'intervention du SSIAD, sur sollicitation de la personne, de sa famille, ou d'une infirmière libérale. Souvent l'infirmière coordinatrice du SSIAD se met directement en contact avec le médecin, et s'occupe elle-même des formalités administratives. Le bénéficiaire n'a rien à déboursier puisque les frais du SSIAD sont intégralement pris en charge par l'assurance maladie.

Le saviez-vous ?

Le SSIAD intervient aussi pour les vacanciers : dans le cas d'un séjour avec une personne dépendante, le SSIAD de La Bresse se met en relation avec le médecin traitant ou le SSIAD de la ville d'origine du vacancier pour assurer le meilleur accueil possible à La Bresse !

Une fois la demande faite par le médecin, l'infirmière coordinatrice du SSIAD se déplace au domicile du patient, prend le temps de la discussion avec lui et son entourage proche (dans le respect du patient et du secret professionnel), et définit ainsi les besoins de chacun : un plan d'aide personnalisé est alors proposé, pouvant comprendre des soins d'hygiène ou de confort, en bonne coordination avec les aides extérieures (ADMR-Adavie, infirmières, kiné...).

Quand une aide-soignante intervient pour la première fois chez une personne, elle dispose déjà de toutes les informations recueillies par la responsable, notamment ses habitudes de vie (alimentation, heure de lever, coiffure préférée...) et son vécu de la maladie. Elle s'adapte ensuite

à son quotidien : si la personne est plus fatiguée ou a plus de douleurs qu'à l'accoutumée, l'aide-soignante adaptera les soins en raccourcissant la toilette ou prendra plus de temps pour le confort du patient. Le temps d'aide n'est pas comptabilisé en nombre d'heures, mais en réponse aux besoins du moment.



Étant diplômées, les aides-soignantes sont aussi formées à une surveillance clinique : en cas de problème, elles peuvent alerter les infirmières et/ou le médecin traitant qui mettront les moyens en place pour prévenir des complications.

De plus, elles font le lien avec l'aidant : souvent un conjoint, un enfant ou un proche, l'aidant est une personne qui se dévoue au service de la personne dépendante, mais qui peut s'épuiser à la tâche sur la durée. L'aide-soignante est un interlocuteur précieux qui peut le soutenir psychologiquement et le former à certains gestes : leur fonction est souvent complémentaire, ils peuvent se comprendre.

Qui peut faire appel au SSIAD ?

Le SSIAD intervient pour toute forme de dépendance, qu'elle soit temporaire ou définitive. Ainsi, un adulte victime d'une fracture, d'une mauvaise grippe ou de quelque affection qui entraîne une dépendance peut bénéficier des services pour un temps défini (quelques jours ou semaines). Des places sont réservées aux moins de 60 ans !

L'essentiel des patients subit des affections plus lourdes : cancers, scléroses en plaques ou autres pathologies chroniques, soins palliatifs, ou handicap physique ou mental. Parfois, un couple de personnes âgées se débrouille bien à deux, mais si l'un des deux vient à être hospitalisé, l'autre a besoin d'une aide : le SSIAD est alors parfaitement adapté.

Le témoignage d'une aide-soignante

« Nous accompagnons une personne dans son projet de vivre à domicile, avec ses repères de vie, avec son ou ses proches (animaux compris) dans son environnement proche qui éveille tant de souvenirs... »

Y a-t-il meilleur endroit pour travailler que dans un milieu familial, propice au bien-être du patient ?

Ces personnes nous ouvrent leur porte, nous dévoilent une partie de leur intimité, partagent avec nous leurs difficultés et leurs moments de bonheur... C'est un lien de confiance qui se crée peu à peu.

Nous sommes souvent attendus : nous apportons des soins, une écoute, une attention propre à la personne mais aussi et surtout à son proche aidant, qui vit et assiste parfois 24h/24 son proche par amour et/ou par devoir. Souvent, sans cet aidant, le maintien à domicile ne serait pas possible ! Alors nous sommes aussi là pour lui, à son écoute pour lui donner un petit moment de répit...

Le témoignage d'un aidant

Mariés depuis 1955, Madeleine, atteinte de la maladie d'Alzheimer, et Bernard, son « aidant » continuent à vivre chez eux grâce aux organismes d'aide à la personne (SSIAD, ADMR...).

« Les trois premières années de sa maladie, la tâche était supportable, mais avec la dégradation de l'état de santé de Madeleine, mon statut d'aidant est devenu central. Beaucoup de choses à penser : Madeleine a besoin de moi 24 h/24, y compris pour les tâches journalières (repas, ménage, repassage...) Je lui dois bien cela, elle qui m'a beaucoup aidé tout le long de ma période d'activité et je suis content de m'occuper d'elle. Mais certains jours la fatigue me gagne. »

Nous avons tous les jours la visite d'une aide-soignante du SSIAD : j'apprécie beaucoup ce rendez-vous du matin. En plus de la toilette faite avec soin à Madeleine, il y a ce petit instant de discussion qui me plaît bien, ce personnel soignant est d'une grande gentillesse, toujours à l'écoute des patients.

Nous avons aussi souvent la visite de nos enfants et petits-enfants, ils ne nous oublient pas et font tous notre bonheur.

Aussi souvent que possible, j'emmène Madeleine faire un petit tour à pied, ce qui nous permet de rencontrer des amis avec lesquels nous faisons un brin de causette. Nous aimons aller écouter un concert ou prendre un petit repas au restaurant, et elle m'accompagne pour les courses.

Je peux encore espérer un bon moment à la maison avec Madeleine !

Rappel des coordonnées des structures présentées dans ce dossier et le précédent :

ADMR : 03 29 25 43 77

Association Familiale : 03 29 25 47 94

CCAS : 03 29 25 40 21

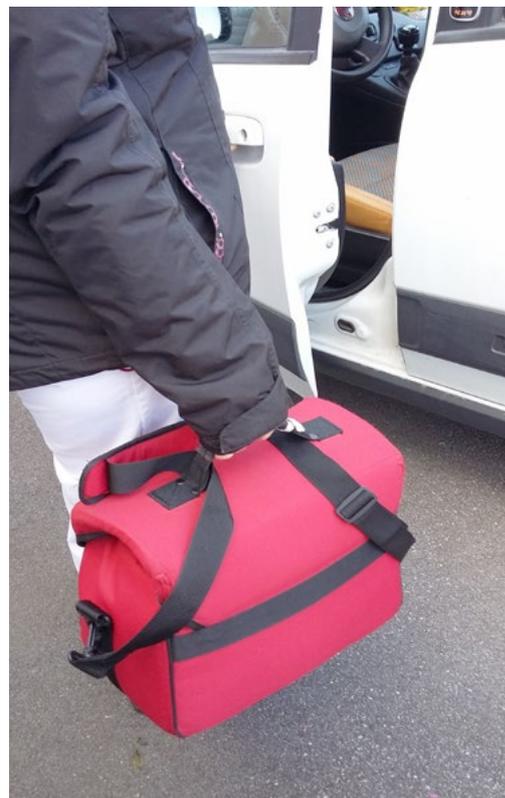
Conférence Saint-Vincent-de-Paul : 03 29 25 44 88

Croix Rouge : 03 29 24 60 49

Restos du cœur : 03 29 25 58 96

Secours Catholique : 06 42 26 29 46

SSIAD : 06 88 15 56 42



NOUVEAU ! Vous l'attendiez chez CATENA

« **ESPACE BRADERIE** »

Bricolage - Luminaire - Art de la table et culinaire
Décoration - Cadeaux - Petit-électroménager

CATENA 10, rue Paul Claudel
88250 LA BRESSE
Tél : 03 29 25 41 36 (9/12 h - 14/19 h.)

mf PHOTOGRAPHIE

à La Bresse
Photos d'identité toutes normes
et portrait en extérieur
photographie immobilière
Photographie événementielle

TRIBUNE

Article du groupe majoritaire

Décidément, les élus de la minorité aiment se poser en donneur de leçons... et veulent faire croire que seules leurs interventions font avancer les dossiers de notre commune. Rien ne les arrête pour semer le discrédit et le doute sur notre équipe jusqu'à sous-entendre que les bailleurs sociaux ne veulent plus s'engager localement à cause de notre façon de gérer la commune ! Devrons-nous rappeler leur responsabilité dans l'échec du dernier investissement Vosgelis ?

Mieux encore que de mettre en cause notre action sur les évolutions de la compétence tourisme, alors que dès le mois de novembre 2015 nous avons entamé les démarches pour déposer la marque « LA BRESSE HAUTES VOSGES » auprès de l'INPI (étonnant que cela n'ait pas été fait avant !) et de lancer le renouvellement de notre classement Station de Tourisme !

Nous sommes à la manœuvre dans la construction de notre nouvelle intercommunalité et pesons afin que La Bresse y joue un rôle à sa mesure dans tous les domaines.

Certes nous ne sommes pas adeptes du communiqué de presse tonitruant ou des courriers vindicatifs, c'est notre méthode !

Monsieur le Maire est très présent et reçoit de nombreux habitants et de nombreux interlocuteurs de la commune sans avoir besoin de les interpeller par courrier, communiqués de presse interposé ou encore convocation pressante !

Nous revendiquons le fait de travailler à l'attractivité de notre commune !

Nous avons engagé de nombreux travaux importants, comme la piscine (si l'on avait écouté la minorité, seule les façades devaient être restaurées !), mais aussi dans les quartiers, La Gasse, Les Galets, Rue Lucien Vincent-Viry, l'ensemble du quartier des Champions, la Grande rue, la rue Mougel Bey. Ces travaux, même si ce ne sont pas de nouvelles bâtisses, sont effectués pour rénover et rendre plus attractifs les rues et quartiers de La Bresse.

Sur les dossiers chauds comme le collège, nous soutenons les propositions du collectif tout en travaillant à d'autres propositions pour tenter de maintenir le site.

Rappelons quand même que la vraie raison de la remise en cause de notre collège est bien la baisse de la démographie ! Les fermetures de sites sont une conséquence de la chute démographique et non une cause !

Nous ne sommes pas parfaits et acceptons les conseils et remarques de nos concitoyens même si nous ne pouvons être tenus responsables de tous les maux après seulement 2,5 ans de mandats.

Notre engagement est sans faille pour notre commune et les habitudes passées et nostalgiques de certains(es) ne nous aident pas toujours à avancer aussi vite qu'on le souhaiterait !

Les élus de la majorité

Article du groupe minoritaire

Tout semble aller bien à La Bresse, Mais !....

Chaque conseil municipal nous apporte son lot de surprises. Après le coup de massue, en mai, de la fermeture du collège public décidée par le conseil départemental et mollement combattue par la municipalité. Le 1^{er} et seul courrier des élus, à notre connaissance, hormis la motion, a été remis au président plus de 2 semaines après l'annonce.

L'information aurait-elle mieux circulée dans la vallée de la Moselle, car dès le début 2016, une pétition contre la fermeture du collège de Rupt était lancée. Aujourd'hui, ce dernier n'est plus dans la liste des fermetures de 2017.

Saluons à présent, la force de propositions du collectif « Sauvons le collège de La Bresse » pour retarder cette décision.

Cette fois, à la séance de septembre, on nous informe « tranquillement » de la réorganisation des heures d'ouverture du bureau de poste avec la fermeture des guichets les lundis matins. Suite à notre question, nous apprenons qu'aucune démarche n'a été faite, pour contester cette réduction de service public apporté à la population, aux entreprises, aux vacanciers. Un nouveau coup dur pour notre vallée.

De même, il aura fallu l'intervention et la prise de position des socio-professionnels pour maintenir notre office du tourisme communal dans le futur périmètre communautaire. Jusqu'alors, les élus se retranchaient derrière les textes de la loi Notre. Les démarches sont à présent engagées.

La Bresse ronronnerait-elle ? Ne serait-elle pas en train de perdre, ce qu'hier permettait aux jeunes familles de décider de s'installer et à rester dans notre commune : un service public étoffé, des services à la personne en termes de scolarité et de santé, une offre de logements, un milieu associatif actif et un cadre de vie. Aujourd'hui, des bâtiments communaux sont toujours vacants et comme les bailleurs sociaux tels que Le Toit Vosgien et Vosgelis (on peut comprendre pourquoi) ne souhaitent pas ou plus s'engager localement, ces bâtiments ne pourraient-ils pas être aménagés pour rendre la commune plus attractive en termes de services ou de logements à faible loyer ?

Par ailleurs, lors du dernier conseil nous avons également été surpris d'avoir à délibérer sur l'extension des pouvoirs de décisions du maire, sans consultation préalable du conseil municipal, pour les demandes de subventions et pour l'attribution de marchés (nouveau vote pour lever toute équivoque avec la préfecture) dès lors que le montant du lot est inférieur à 200 000 €. Ceci est valable pour des gros marchés souvent divisés en plusieurs lots !

Certes, l'information sera faite en séance, mais après coup et sans discussion possible. Aujourd'hui, nous ne pouvons que constater que l'assemblée communale tend de plus en plus vers une chambre d'enregistrement. Nous sommes de plus en plus en décalage avec ce qui a été écrit en 2014, « redonner au conseil municipal son rôle premier : réflexions, débats et décisions ». Les commissions, ne pouvant quant à elles, ne donner qu'un avis.

Serions-nous pointés du doigt, alors que nous sommes les seuls à intervenir en séance de conseil ? Nous voyons les choses différemment, car nous sommes avant tout des élus, certes minoritaires, et devons rendre compte à tous ceux qui nous interrogent sur l'activité, les projets, le fonctionnement de notre commune. Car ce sont bien les élus qui gèrent la commune, et même s'ils sont aidés dans cette tâche par les directeurs et responsables de service, ce sont eux seuls, qui sont responsables devant la population.

Après 2,5 ans de fonctionnement de la nouvelle municipalité, nous pouvions espérer plus d'engagement collectif au service de nos concitoyens !

Article déposé le 7 octobre 2016

Les élus du groupe minoritaire

OFFICE DE TOURISME ET LOISIRS

Horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h (fermé le 11 novembre)

Tél. : 03 29 25 41 29 - www.labresse.net



Point Info Tourisme à la Maison de La Bresse

Ouvert du lundi au vendredi de 15h à 18h

(y compris le 1^{er} novembre et 11 novembre)

Le samedi et dimanche de 10h30 à 12h30 et de 15h à 18h

Tél. : 03 29 62 65 95

Une stratégie de développement touristique pour La Bresse

La commune de La Bresse et, d'une manière plus large, le territoire des Hautes-Vosges bénéficie d'un positionnement particulièrement favorable à l'activité touristique. L'enjeu économique est très important pour le territoire qui doit pouvoir s'appuyer sur un tourisme structuré, organisé et renforcé.

Le Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme a validé il y a quelques jours une nouvelle stratégie pluriannuelle de développement touristique qui permettra de valoriser les richesses du territoire et de développer les retombées économiques durables.

Les grandes étapes de cette stratégie ont été déclinées en plusieurs axes de travail.

L'étape 1, qui est un préalable à la mise en œuvre d'une stratégie de développement touristique, consistera à **renforcer l'efficacité du fonctionnement actuel de la structure, mais également l'image de marque de la destination** (optimisation de la structuration des services et des moyens de l'OT, renforcement de l'image grand public et développement de la communication globale, développement des partenariats internes et externes).

L'étape 2 permettra **d'entamer une réflexion sur la mise en œuvre de cette stratégie de développement touristique** pour la destination La Bresse Hautes-Vosges à l'horizon 2018, en mobilisant les compétences et les énergies des acteurs, tant du secteur privé que du secteur public.

Domaine nordique de La Bresse-Lispach

Renouvellement et délivrance des cartes de résident permanent pour l'accès au domaine nordique de La Bresse-Lispach.

À l'approche de l'hiver, nous vous rappelons que la possession d'un forfait en cours de validité est obligatoire afin de pouvoir accéder aux pistes du Domaine Nordique de La Bresse-Lispach.

Comme chaque année, les cartes pour les habitants permanents de La Bresse devront donc être mises à jour pour pouvoir passer les portillons d'accès.

C'est pourquoi, afin de vous permettre de partir sur les pistes dès leur ouverture sans avoir à attendre en caisse, nous vous informons que vous pourrez mettre à jour vos cartes avant l'ouverture des pistes les :

**Lundis 7, 14 et 21 novembre de 14h à 18h
à la caisse de la piscine**

La délivrance de nouvelles cartes y sera également possible (coût : 2€ / carte) à condition que chaque demandeur soit présent, à défaut une photo d'identité sera à prévoir.

Dans tous les cas, il conviendra de vous munir de votre dernière facture d'électricité afin de pouvoir justifier de votre résidence permanente à La Bresse.

En dehors de ces 3 dates, la mise à jour et la délivrance des cartes se fera uniquement à la caisse du Domaine Nordique de Lispach dès l'ouverture des pistes et sur présentation du justificatif cité ci-dessus.

Rappel :

Le forfait ski de fond peut être encodé sur votre carte d'abonnement piscine-patinoire.

Il est strictement personnel et incessible. En cas d'utilisation frauduleuse, il sera immédiatement bloqué aux portillons d'accès.



L'Office de Tourisme présent au Kidexpo à Paris

Dans le cadre du développement de l'offre « famille », le collectif Massif des Vosges et le SIVU Tourisme ont coordonné la participation des Offices de Tourisme au salon Kidexpo à Paris du 20 au 24 octobre. Ce salon qui accueille 175 000 visiteurs est le plus grand salon pour les familles en France. L'Office de Tourisme était présent pour assurer la promotion de son territoire.

Dimanche en jeu

Retrouvez-vous en famille ou entre amis pour passer un moment agréable placé sous le signe du jeu, dimanche 20 novembre de 10 h 30 à 17 h 30, à la Halle des Congrès, avec de nombreuses activités :

Jeux géants : plus de 25 jeux géants comme le Puissance 4, le Blokus, un billard à billes...



Pâte d'office : créer des animaux, figurines... en pâte sucrée

Espace pour les plus petits : avec la crèche les P'tits amis de Oui-Oui.

Mur d'expression : créer une fresque ou un dessin

Char de Saint-Nicolas : pour aider Saint-Nicolas dans la préparation de son char.

Construction en Kapla : plus de 5000 Kaplas.

Les tentes à histoires : pour créer des histoires de chevalier, princesse ou de jungle avec jouets et figurines

Jeux de société : des plus classiques aux plus originaux

Maquillages : transformez-vous en tigre, princesse, monstre, papillon... (réservé aux enfants qui participent aux autres ateliers, et sur inscription).

Ateliers Kiditec : Jeux de construction.

Animations ponctuelles : rallye choco, jeux d'adresse.

Crêpes et buvette sur place

Accueil de Loisirs

Pour les vacances de Noël, l'accueil de loisirs sera ouvert du lundi 19 au vendredi 23 décembre et du lundi 26 au vendredi 30 décembre, de 7 h 15 à 18 h 15.

Atelier cirque

Levon Martirosian, animateur diplômé de l'École Supérieure d'État des Arts du Cirque et de l'Estrade, vous propose du jonglage (foulard, anneaux, massues, balles, chapeaux...), de l'équilibre (sabots, roues, monocycle, échasses...), de l'adresse (assiettes chinoises, diablo, bâton du diable, cerceaux...), de la souplesse et des acrobaties (grand écart, roues, flip...)

Les ateliers ont lieu le mercredi, de 14 h à 15 h pour les 7-11 ans, et de 15 h à 16 h pour les 11-17 ans, à la salle multiactivités de la MLC. Ils permettront notamment de préparer un spectacle pour la fin de l'année.

MLC-CINEMA GRAND ÉCRAN

Programme cinéma à partir du 9 novembre

Horaires à retrouver sur les programmes

disponibles dans vos commerces ou sur www.mlclabresse.com

Semaine du 09 au 15 novembre



CIGOGNES ET COMPAGNIE

Sortie : 12 octobre 2016 (1 h 29). Animation, Comédie, Famille américain réalisé par Nicholas Stoller, Doug Sweetland avec Florent Peyre, Bérangère Krief, Issa Doumbia
Pendant longtemps, les cigognes livraient les bébés. Désormais, elles acheminent des colis pour un géant de l'Internet. Junior, coursier star de l'entreprise, s'apprête à être promu. Mais il actionne accidentellement la Machine à Fabriquer les Bébé... qui produit une adorable petite fille, en totale infraction avec la loi ! Avec l'aide de son ami Tulip, seul être humain sur le Mont Cigogne, Junior se précipite pour effectuer sa toute première livraison de bébé. Le temps presse, car son patron ne tardera pas à apprendre la nouvelle... Junior pourra-t-il redonner aux cigognes la vraie mission qui est la leur ?

L'ODYSSEE

Sortie : 12 octobre 2016 (2 h 02). Biopic, Drame, Aventure français réalisé par Jérôme Salle avec Lambert Wilson, Pierre Niney, Audrey Tautou
1948. Jacques-Yves Cousteau, sa femme et ses deux fils vivent au paradis, dans une jolie maison surplombant la mer Méditerranée. Mais Cousteau ne rêve que d'aventure. Grâce à son invention, un scaphandre autonome qui permet de respirer sous l'eau, il a découvert un nouveau monde. Désormais, ce monde, il veut l'explorer. Et pour ça, il est prêt à tout sacrifier.



Semaine du 16 au 22 novembre



MA VIE DE COURGETTE

Sortie : 19 octobre 2016 (1 h 06). Animation, Drame suisse, français réalisé par Claude Barras avec Gaspard Schlatter, Sixtine Murat, Paulin Jaccoud

Courgette n'a rien d'un légume, c'est un vaillant petit garçon. Il croit qu'il est seul au monde quand il perd sa mère. Mais c'est sans compter sur les rencontres qu'il va faire dans sa nouvelle vie au foyer pour enfants. Simon, Ahmed, Jujube, Alice et Béatrice : ils ont tous leurs histoires et elles sont aussi dures qu'ils sont tendres. Et puis il y a cette fille, Camille. Quand on a 10 ans, avoir une bande de copains, tomber amoureux, il y en a des choses à découvrir et à apprendre. Et pourquoi pas même, être heureux ?

BRICE 3

Sortie : 19 octobre 2016 (1 h 35). Comédie française réalisée par James Huth avec Jean Dujardin, Clovis Cornillac, Bruno Salomone

Brice est de retour. Le monde a changé, mais pas lui. Quand son meilleur ami, Marius, l'appelle à l'aide, il part dans une grande aventure à l'autre bout du monde... Les voyages forment la « jeunesse » mais restera-t-il le roi de la casse ?



Semaine du 23 au 29 novembre

MA VIE DE COURGETTE Voir au-dessus



MOI, DANIEL BLAKE

Sortie : 26 octobre 2016 (1 h 39). Drame britannique, français, belge réalisé par Ken Loach avec Dave Johns, Hayley Squires, Dylan McKiernan

Pour la première fois de sa vie, Daniel Blake, un menuisier anglais de 59 ans, est contraint de faire appel à l'aide sociale à la suite de problèmes cardiaques. Mais bien que son médecin lui ait interdit de travailler, il se voit signifier l'obligation d'une recherche d'emploi sous peine de sanction. Au cours de ses rendez-vous réguliers au « job center », Daniel va croiser la route de Katie, mère célibataire de deux enfants qui a été contrainte d'accepter un logement à 450 km de sa ville natale pour ne pas être placée en foyer d'accueil. Pris tous deux dans les filets des aberrations administratives de la Grande-Bretagne d'aujourd'hui, Daniel et Katie

voient tenter de s'entraider...

BRIDGET JONES BABY

Sortie : 5 octobre 2016 (2 h 03). Comédie, Romance britannique, irlandaise, française, américaine réalisée par Sharon Maguire avec Renée Zellweger, Colin Firth, Patrick Dempsey

Après avoir rompu avec Mark Darcy, Bridget se retrouve de nouveau célibataire. 40 ans passés, plus concentrée sur sa carrière et ses amis que sur sa vie amoureuse. Pour une fois, tout est sous contrôle ! Jusqu'à ce que Bridget fasse la rencontre de Jack... Puis retrouve Darcy... Puis découvre qu'elle est enceinte... Mais de qui ???



Semaine du 30 novembre au 06 décembre



DOCTOR STRANGE

Sortie : 26 octobre 2016 (1 h 55). Fantastique, Action américain réalisé par Scott Derrickson avec Benedict Cumberbatch, Chiwetel Ejiofor, Tilda Swinton plus

Doctor Strange suit l'histoire du Docteur Stephen Strange, talentueux neurochirurgien qui, après un tragique accident de voiture, doit mettre son égo de côté et apprendre les secrets d'un monde caché de mysticisme et de dimensions alternatives. Basé à New York, dans le quartier de Greenwich Village, Doctor Strange doit jouer les intermédiaires entre le monde réel et ce qui se trouve au-delà, en utilisant un vaste éventail d'aptitudes métaphysiques et d'artefacts pour protéger le Marvel Cinematic Universe.

LA FILLE INCONNUE

Sortie : 12 octobre 2016 (1 h 46). Drame belge, français réalisé par Luc Dardenne, Jean-Pierre Dardenne avec Adèle Haenel, Olivier Bonnaud,

Jenny, jeune médecin généraliste, se sent coupable de ne pas avoir ouvert la porte de son cabinet à une jeune fille retrouvée morte peu de temps après. Apprenant par la police que rien ne permet de l'identifier, Jenny n'a plus qu'un seul but : trouver le nom de la jeune fille pour laquelle ne soit pas enterrée anonymement, qu'elle ne disparaisse pas comme si elle n'avait jamais existé.



DANS LE RETRO

Inauguration d'un épandeur

La Mairie de La Bresse vient d'acquérir un nouvel épandeur à disposition du Groupement des Agriculteurs. Une réception officielle s'est déroulée le 24 septembre sur l'exploitation de Jean-Yves Poirot, en présence du Maire, d'élus et d'agriculteurs bressauds.

Cet équipement communal, d'un coût de 18 000 €, est mis à la disposition des agriculteurs, dans le cadre d'une aide à l'activité agricole, comme cela se fait depuis une vingtaine d'années.



Pour sauver le collège

Une délégation de parents d'élèves et de professeurs a été reçue le 3 octobre par M. Vannson, président du Conseil départemental, pour lui présenter les trois projets éducatifs qui permettraient une augmentation des effectifs du collège.

Le Président Vannson s'est montré très réceptif et a transmis ces dossiers au Recteur d'Académie. Du côté du collectif, les professeurs du collège vont confier ces projets dans leur version définitive à Mme Bedel, principale, qui les transmettra, par la voie hiérarchique, au Rectorat.

Le collectif travaille pour accroître l'attractivité de la commune en dépassant les limites de la carte scolaire, permettant ainsi une augmentation des effectifs du collège par l'inscription de nouveaux élèves extérieurs et ainsi sauver le collège à La Bresse.

Contact : labresseencolere@gmail.com



Nouveautés pour la police municipale

Après 17 ans de bons et loyaux services, le Renault Kangoo de la police municipale laisse place à un Duster 4x4. Ce nouveau véhicule tout-terrain permettra une meilleure surveillance de la forêt, du tour des lacs... en toutes saisons. De plus, deux vélos à assistance électrique permettent désormais aux policiers municipaux de procéder à leurs tournées. Ces équipements ont été acquis auprès de commerces bressauds.



▼ Visite de la commission des terrains, le 8 octobre. Les dossiers concernés seront étudiés prochainement afin d'apporter une réponse aux pétitionnaires.



Visite à Pforzheim : une tradition et un plaisir partagé

Les 1^{er} et 2 octobre, un groupe des Amis de Pforzheim et du Club Vosgien était reçu à Pforzheim. Depuis plus de 13 ans, ces retrouvailles annuelles rassemblent une trentaine d'amis, alternativement en Allemagne et en France. Ce week-end de vrai bonheur dans la joie et l'amitié a réuni les participants dans des activités culturelles et de connaissance mutuelle : musée, promenades de découverte, repas amicaux et fort appréciés, autour desquels on échange, on plaisante et on rit, tout en expliquant l'histoire locale, nos modes de vie et de pensée. Cette année, les sites de Kupferhammer sur la Würm et le village d'Althengstett, pays des Vaudois, près de Calw, ont été visités. Un pas concret dans une vraie amitié européenne.



Les résidents de l'EHPAD au restaurant

Les résidents de l'EHPAD La Clairie ont participé avec enthousiasme à la sortie organisée cette année au restaurant Le Slalom, par Danielle Pierrat, animatrice remplaçante. Cette sortie-repas annuelle est toujours un succès. Tous les moyens sont mis en place pour accompagner une grande partie des Aînés. Ils ont partagé leur repas en présence du Maire Hubert Arnould, de la vice-présidente du CCAS Geneviève Demange ainsi que du nouveau directeur, Patrice Français.

En remerciement de leurs actions au sein de la maison de retraite, les bénévoles de l'association Les Amis de la Clairie ont été conviés à cette journée. Les bénévoles accordéonistes ont pris plaisir à jouer des airs anciens pour donner un côté festif à l'événement. C'est l'estomac rempli et l'œil pétillant de souvenirs que chacun est rentré à la Clairie pour se reposer.



Grande saison pour le Moto-Club La Bressaude

En Trial, Louis Poirot (14 ans) et Gilles Mougel, accompagné du Voinraud Lionel Thiriart, ont fini 2^e à la coupe des Provinces, catégorie Challenge. Dans le championnat Grand-Est, plusieurs titres sont probables : Alex Gremillet en expert, Thierry Poirot en Senior2, Gilles Mougel en S3+ et Louis Poirot en senior 3 où il roule avec les adultes.

En Cross-enduro, l'équipe s'étoffe et progresse rapidement, avec une 11^e place à Suzannecourt pour Adrien Voirin.

L'homme de l'année restera Julien Perrin, trésorier de la section : vainqueur du trophée de Lorraine de Sprint TT, champion de Lorraine d'enduro, il est surtout devenu champion de France de Montée Impossible ! Reflet du bel esprit qui règne dans la section, il a même, en finale du championnat, prêté sa machine à son dauphin Vincent Mougenot, qui ne s'est pas fait prier pour l'emporter ; Julien Saporiti complète le podium 100 % bressaud du Championnat de France. Chez les filles, Laura Pascolini l'a emporté, devant Chloé Leduc, faisant monter le compteur à 7 victoires bressaudes sur 8 courses disputées !



Élections au Conseil Municipal des Jeunes

Le nouveau Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a été installé samedi 22 octobre : les 27 conseillers élus avant les vacances de la Toussaint parmi les collégiens (de la 6^e à la 3^e, public et privé) ont commencé à définir les projets sur lesquels ils vont travailler cette année.

Avant les élections, Alexandrine Ducret, adjointe aux affaires scolaires, et Fabienne Morel, conseillère déléguée au CMJ, se sont rendues au collège public pour échanger avec les élèves de 6^e sur le fonctionnement du conseil municipal et les missions des élus.



Mr Seb informatique

16 rue de l'église
88250 La Bresse
E-mail : contact@mrsebinformatique.fr
Mobile : 06 51 43 75 99

NOUVEAU MAGASIN !
en face de l'église

Service Express

Qualité PRO

24h

FORMATIONS ET SERVICES DIVERS

LABO PHOTO
DIAPOS/NEGATIFS

ASSISTANCE ET DÉPANNAGE
MATÉRIEL ET CONSOMMABLES

RECHARGE
DE CARTOUCHES

POIROTBOIS CONSTRUCTIONS

f g+ p YouTube

collection
ALPAGE

catalogue disponible

DANS LE RETRO

Une page artistique dans les écoles

L'artiste Nunco a accueilli, dans son exposition Vis à Vis, 10 classes de 2 écoles élémentaires et une de maternelle de La Bresse. Toutes ont eu droit à une visite guidée, soit par l'artiste, soit à l'aide d'un livret conçu pour les enfants. Les élèves ont pu partir à la recherche du voleur de chocolats, s'essayer au bilboquet, colorier, dessiner ou faire des puzzles, et laisser un petit mot (ou dessin) sur le livre d'or.

Six classes sont revenues créer des masques sous la direction de l'artiste : chaque élève a pu modeler ou peindre une partie du visage (nez, yeux, bouche...) avant d'assembler l'ensemble.

De l'avis des enseignants, ces expériences de visite et de création, étaient pédagogiquement riches et intéressantes, donc à renouveler !



École maternelle la Tourterelle



La classe des Petits et celle des Grands ont participé à la fête des cucurbitacées.

Petites, grosses, légères, lourdes, lisses, rugueuses, de toutes formes et de toutes couleurs, les cucurbitacées ont tous les atouts pour éveiller la curiosité des élèves.

Après une soupe de courgettes et de potiron, les petits ont déchiré, découpé, collé, peint et travaillé sur les émotions afin de réaliser une œuvre qu'ils sont fiers de présenter au public.

Quant aux grands, pour réaliser leur tableau «cucurbitacéesque», ils ont déchiré puis collé sur un fond recouvert d'empreintes blanches des photocopies de recettes (comme les rosées automnales) afin d'y mettre une cucurbitacée très graphique.

Cross des écoles et collèges

Le 17 octobre s'est déroulé, à la base de loisirs de Saulxures-sur-Moselotte, le cross des élèves des écoles élémentaires et des collèges de La Bresse et de Cornimont, comme point d'orgue d'un cycle d'endurance.

Dès 8 h 30 dans le bus, les élèves de CM2 de l'école publique du Centre étaient bien motivés et entonnaient la Marseillaise !

Après un petit échauffement dans les règles de l'art, les filles prenaient le départ à 9 h 30, le tour des garçons venant une demi-heure plus tard.

Ce fut la Gloire ! Une championne chez les filles avec Romane Thirard et un champion chez les garçons avec Marius Remy sans oublier une belle troisième place pour Lou Druard.

Bravo à eux et bravo aussi à tous pour leur implication et la belle arrivée de chacune et chacun au maximum de ses capacités.



Semaine du goût en maternelle

La semaine du goût (du 10 au 16 octobre) chez les Grands de l'école maternelle La Tourterelle fut une véritable explosion de saveurs. Les préparations de moult potages aux légumes émaillèrent la semaine et, après dégustation, il n'en resta plus une goutte.

Pour finir en apothéose, il y eut la visite de la confiserie bressaude mardi 11 et jeudi 13 octobre. Puis Angèle les reçut à sa Table pour de savoureuses dégustations : une farandole de légumes qui fit fondre tous les palais ainsi que du fondant au chocolat, des macarons à la violette et une myriade de glaces, dont certaines avaient un parfum bien étrange !



Saint-Laurent, une école de gourmands

L'association des parents d'élèves du Saint-Laurent a organisé un moment convivial, sportif et gourmand à la fois : une marche gourmande gratuite, ayant deux objectifs : rassembler les parents, les enfants, les enseignants et tous les membres de l'équipe éducative du groupe scolaire autour d'un moment de partage et faire découvrir les produits qui seront proposés à la vente dans leur catalogue de Noël pour financer des équipements, des sorties pédagogiques, des travaux...

Plus de soixante participants se sont réunis sur les hauteurs de La Bresse pour suivre un parcours de randonnée balisé par les parents. Des ravitaillements réguliers (apéro, pique-nique, café...) ont permis à tous les participants d'éviter l'hypoglycémie...

Merci donc de réserver un bon accueil aux élèves lorsqu'ils viendront vous proposer les produits du catalogue de Noël : foie gras, terrines, vins, chocolats (testés pour vous lors de la marche gourmande) !

L'association remercie la Ribambelle des sens (Chaumousey), la Boulangerie Bressaude, la municipalité, et les sections moto et ski de La Bressaude.



Prêt à s'engager au collège Saint-Laurent



Début octobre, les 8 classes du collège ont élu leurs délégués de classe. Après la campagne électorale, le scrutin a été organisé au CDI transformé en bureau de vote pour 15 jours, avec isolement, urnes, enveloppes électorales. Le vote en un ou deux tours a désigné les délégués engagés et responsables pour leur classe.

Cette expérience est tout à fait dans l'esprit de la réforme du collège et de son parcours citoyen : l'École doit permettre à chaque élève de comprendre le sens de la notion de citoyenneté et lui donner envie de l'exercer pleinement.

Brioches de l'amitié

L'opération « Brioches de l'amitié », le 8 octobre dernier, a permis de récolter 1182€ pour l'ADAPEI (association des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés). Les bénévoles, moins nombreux que ces dernières années, ont tout de même vendu 439 brioches. En plus des sept équipes qui ont sillonné les rues de La Bresse pour l'habituelle vente en porte à porte, deux points de vente ont été mis en place cette année : un sur la Place du Champstel et un au Super U.

Les 35 brioches restantes à la fin de la journée ont été offertes aux résidents de l'EHPAD.

Le CCAS remercie les 15 bénévoles pour leur investissement.



DANS LE RETRO

Les P'tits Amis de Oui-Oui

Les P'tits Amis de Oui-Oui ont bien profité de l'été et des nombreuses activités extérieures : sorties à Wiidoo, au lac de Lispach, à la chèvrerie de Ventron, au rallye pour voir les voitures, au stade, à la boulangerie, au marché artisanal... La saison s'est clôturée par la visite de la caserne des pompiers et l'excursion au camping de Belle Hutte où les enfants ont pu s'amuser dans les structures gonflables avant de pique-niquer sur place.

Les P'tits Amis de Oui-Oui remercient Wiidoo, le camping et les autres lieux où ils ont été accueillis !



Olivier Claudon au Salon d'Automne

Le « Monkeys Jazz Band Quartet » du peintre bressaud Olivier Claudon a été exposé lors du Salon d'Automne du Grand Palais, à Paris. Ce rendez-vous artistique est le plus célèbre salon d'art contemporain du monde depuis sa création en 1903. Picasso, Matisse, Cézanne, Braque ou Cartier-Bresson y ont été exposés, et c'est là qu'ont été lancés des mouvements comme le fauvisme et le cubisme.

Pour sa 113^e édition, environ 1000 artistes, dont Olivier Claudon, représentatifs de tous les arts ont été exposés sur l'avenue des Champs-Élysées.



ÉTAT CIVIL SEPTEMBRE 2016



Naissance

- **Baptiste**, né le 11 septembre à Remiremont, fils de Cindy Poirot et Nicolas Toussaint.
- **Lucas**, né le 17 septembre à Remiremont, fils de Marlène Voirin et Martial Mengin.

Décès

- **Claude Amet**, âgé de 88 ans, domicilié à Riedisheim, décédé le 30 août à Mulhouse, inhumé à La Bresse le 6 septembre.
- **Lionel Bienfait**, âgé de 46 ans, domicilié 8 rue des Proyes, décédé le 9 septembre à La Bresse.
- **Jacqueline Renée Bregier**, âgée de 67 ans, domiciliée 58 Grande rue, décédée le 9 septembre à Gérardmer, veuve de Francis Bierren.
- **Yvonne Marie Eugénie Mougel**, âgée de 85 ans, domiciliée 55 rue du Hohneck, décédée le 11 septembre à Gérardmer, veuve de Jean-Marie Humbertclaude.
- **Jules Antoine Boca**, âgé de 96 ans, domicilié 27 rue de la Clairie, décédé le 15 septembre à La Bresse, veuf de Yvonne Viry.
- **Marcel Del Aptel**, âgé de 82 ans, domicilié 13 chemin de Réchigoutte, décédé le 20 septembre à La Bresse, époux de Monique Bertrand.
- **Mariette Georgette Galmiche**, âgée de 84 ans, domiciliée 17bis rue de la Clairie, décédée le 26 septembre à Saint-Dié-des-Vosges.
- **Hélène Marie Marcelle Arnould**, âgée de 91 ans, domiciliée 32a rue de la Clairie, décédée le 3 octobre à La Bresse, veuve de Léon Perrin.

KARAM'ELLE

COLLECTION HIVER

(Du 36 au 52 pour toutes les femmes)

et accessoires...

5, Place du Champtel - 88250 La Bresse



INFOS PRATIQUES

Services communaux

Mairie : 03 29 25 40 21

Du lundi au vendredi : 9h-12h15 et 14h-17h
Samedi : 9h-12h

Pour toute question sur vos droits

Mairie Infos Services : 03 29 25 77 87
code MIS06

Astreinte des adjoints : 06 08 57 51 94

Services Techniques Municipaux : 03 29 25 53 89
Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Service urbanisme et gestion du patrimoine :

03 29 25 53 89
Du lundi au vendredi : 9h-12h et sur rendez-vous, 14h-17h
les lundi, mardi, jeudi et vendredi

EHPAD (Maison de Retraite)

03 29 25 59 25
27 - 32A Rue de la Clairie

Régie Municipale d'Électricité : 03 29 25 54 00

Du lundi au vendredi : 7h30-12h et 13h30-17h

Syndicat Intercommunal d'Assainissement :

03 29 62 54 21
24 rue de la 3^e DIA, 88 310 Cornimont
Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

Numéros d'urgence

Urgences à domicile : 15

Pompiers et urgences sur la voie publique : 18

Gendarmerie : 17

En dehors des heures d'ouverture,
pour toute urgence :

Service des eaux : 06 08 23 56 53

Bâtiments communaux : 06 07 96 51 26

Membres de la municipalité : 06 08 57 51 94

Permanences des élus

Hubert Arnould - Maire Reçoit sur rendez-vous

Maryvone Crouvezier - 1^{re} Adjointe, finances Mercredi de 10h à 12h

Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies Reçoit sur rendez-vous

Geneviève Demange - Adjointe à la population Mardi de 10h à 12h

Raymond Marchal - Adjoint à l'environnement Jeudi de 10h à 11h

Alexandrine Ducret - Adjointe à la culture et aux écoles Lundi de 10h à 12h

Jean-François Poirot - Adjoint à la voirie et aux bâtiments Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous

Elisabeth Bonnot - Adjointe aux ressources humaines et à la communication Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous

Loïc Poirot - Adjoint aux sports et au tourisme Vendredi de 14h à 17h sur rendez-vous

Services médicaux

Service Médi-Garde

(nuit, dimanche, jours fériés) : 0820 33 20 20

Médecins

Uniquement sur rendez-vous

Dr Arnould

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 53 08

Lundi et jeudi : matin et après-midi

Mardi : après-midi, vendredi : matin

Fermé le mercredi

Dr Hofgaertner

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 35 35

Lundi : 10h30 - 12h et 14h - 16h

Mardi : 10h30 - 12h

Mercredi : 10h30 - 12h et 17h - 19h

Jeudi et vendredi : 8h - 9h30 et 17h - 19h

Samedi : 8h - 9h30

Dr Leroy

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 40 87

les matins du lundi au samedi et les soirs à partir de 17h sauf le jeudi.

Dr Ménière

11 rue de l'Église - 03 29 25 40 09

8h-11h et 15h-18h.

Fermé le mercredi après-midi et le samedi

Infirmières

Valérie Flieller - Marjorie Laurin

28 rue des Proyes - 03 29 25 65 49 - 06 71 50 24 41

Nathalie Poirot

12 rue Mougel Bey - 03 29 25 63 96 - 06 07 82 92 35

Pharmacies

Pharmacie de garde : numéro Audiotel 3237

Pharmacie Doridant-Marion

19 quai des Iranées - 03 29 25 40 65

Du lundi au samedi : 8h30-12h15 et 14h-19h15

Pharmacie du Hohneck

23 rue Paul Claudel, 03 29 25 41 13

Du lundi au samedi : 8h30-12h et 14h-19h

Ambulances - Taxi - VSL

Taxi Denis : 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95

Transmosel SARL : 03 29 25 60 60

Nuit (20h à 8h), dimanche et jours fériés :

faites le 15

Services sociaux

Maison de services au public

Maison de La Bresse, 7A rue de la Clairie, 03 72 58 00 09

Mardi : 13h30-17h

Vendredi : 8h30-12h

ADMR

Les après-midis : 03 29 25 62 60

Permanence téléphonique : 03 29 25 43 77

Adavie : 03 29 35 23 06

Horaires déchetteries

Communauté de Communes de la Haute Moselotte
Tél. : 03 29 24 02 88

Jour	Niachamp à La Bresse	
	Matin	Après-midi
Lundi		14 h - 18 h
Mardi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Mercredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Jeudi		
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h

Jour	Blainfin à Saulxures-sur-Moselotte	
	Matin	Après-midi
Lundi	8 h 30 - 12 h	
Mardi		
Mercredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Jeudi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h

AGENDA

CULTURE

■ Du 23 septembre au 13 novembre

Exposition Nunco
Maison de La Bresse du lundi au vendredi 15 h-18 h
sam-dim 10 h 30-12 h 30 et 15 h-18 h

Infos : Mairie-Service communication - Tél. : 03 29 25 40 21 - www.labresse.fr

■ Du 1^{er} octobre au 13 novembre

Exposition Hommage à Paul Didierlaurent
Maison de La Bresse du lundi au vendredi 15 h-18 h
sam-dim 10 h 30-12 h 30 et 15 h-18 h

Infos : M.L.C. - Tél. : 03 29 25 60 09 - mlclabresse@wanadoo.fr

■ Du 19 novembre au 15 janvier

Exposition Jackdal Photographies
Maison de La Bresse du lundi au vendredi 15 h-18 h
sam-dim 10 h 30-12 h 30 et 15 h-18 h

Infos : Mairie-Service communication - Tél. : 03 29 25 40 21 - www.labresse.fr

LOISIRS

■ 20 novembre

Loto U.N.C. A.F.N.
Salle des Fêtes 14 h
Infos : Jean-Marie Fleurance - Tél. : 03 29 25 57 71

■ 20 novembre

MAXI LUDO, la Fête des Jeux
Halle des Congrès 13 h 30-18 h
Infos : M.L.C. - Tél. : 03 29 25 60 09
mlclabresse@wanadoo.fr

SPORTS

■ 5 et 6 novembre

Rassemblement Moto
Col de Grosse Pierre 9 h-17 h
Infos : Thomas Toussaint - trialthom@hotmail.fr

■ 10 au 13 novembre

Open des Hautes Vosges de fléchettes
..... 10 h et 20 h
Infos : Élisabeth Mercier - Tél. : 06 30 08 74 47

DIVERS

■ 11 novembre

Cérémonie patriotique - Commémoration de l'Armistice de 1918
Église et Monument aux Morts - à partir de 10 h 45
Infos : Mairie-Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - www.labresse.fr

■ 20 novembre

Prestation musicale pour la Sainte Cécile
Église 10 h 30
Infos : Chantal Doridant - Tél. : 03 29 25 63 51

■ 24 novembre

Repas des Anciens
Halle des Congrès 12 h
Infos : Mairie-Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - www.labresse.fr

■ 26 novembre

Sainte Barbe
Salle des Fêtes 18 h
Infos : Mairie-Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - www.labresse.fr

ECOLE DE TRIAL LA BRESSE

L'ÉCOLE DE TRIAL FÊTE SES **30 ANS**

RASSEMBLEMENT MOTOS

5 et 6 novembre 2016

Col de Grosse Pierre
88250 LA BRESSE

+ de 1000m² couvert

Démonstration Freestyle Trial

Exposition motos anciennes des années 1900 à 1970

Circuit mini-motos gratuit de 6 à 10 ans

Essais modèles trial 2017

Village exposants

Soirée Choucroute
Concert Rock **THE VINTAGE**

Buvette et restauration sur place
ENTREE 3€

Infos et réservations :
contact@motos88.com / 06 71 10 18 27